

STRATÉGIE DE SENSIBILISATION

L'INRS s'assurera de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) ainsi que les avantages qui y sont associés dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC). Dans ce contexte, l'INRS prévoit, entre autres, de :

(Aucun ordre de priorité)

- Mettre à jour le plan d'action visant à améliorer l'ÉDI au sein de l'établissement.
- Mettre à jour annuellement l'information sur les cibles en matière d'équité et de diversité de l'INRS, incluant sa progression dans l'atteinte de ces cibles, et la diffuser auprès des membres de sa communauté universitaire.
- Informer, par l'entremise de communiqués, l'importance qu'accorde l'INRS envers l'ÉDI et diriger les membres de la communauté vers la page Web de l'INRS dédiée à l'ÉDI.
- Offrir une formation obligatoire sur les biais inconscients à tous les membres du comité d'embauche ou de sélection pour le poste d'une chaire de recherche du Canada. La présentation suivante pourra être utilisée à cette fin : <http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/equity-equite/bias/module-fra.aspx?pedisable=false>.
- S'assurer de faire prendre conscience aux membres des comités de sélection du besoin d'accroître la représentation des quatre groupes désignés dans les postes de chaire.
- S'assurer que les membres du comité sont informés de l'engagement de l'établissement envers l'excellence; garantir que tous les candidats qualifiés aient accès aux mêmes possibilités; Informer les membres des comités des cibles relatives à l'ÉDI de l'établissement et des lacunes en la matière.
- Mettre en place des pratiques exemplaires qui favoriseront un changement de culture par l'entremise de son plan stratégique 2019-2024, notamment de la priorité *Rassembler*. Le plan d'action de cette dernière inclut des mesures concrètes en lien avec l'ÉDI pour l'ensemble des activités de l'INRS. Par ailleurs, une des tâches du comité ÉDI institutionnel sera de recommander et appuyer la formation et la sensibilisation aux questions et enjeux de l'ÉDI ainsi que de promouvoir et communiquer à la communauté les bonnes pratiques, initiatives, succès, etc. en matière d'ÉDI de l'INRS.
- Continuer à participer à des dialogues nationaux sur les politiques publiques pour s'assurer de la conformité des développements institutionnels en matière d'ÉDI.